**Formulaire de renseignements et de consentement pour la réalisation d’un examen de dépistage de la Covid-19 utilisant les tests sur prélèvement salivaire pour une personne mineure**

Votre enfant devra se présenter au test de dépistage avec :

- Ce formulaire complété ;

- Une copie de la carte Vitale ou une copie de l’attestation de droits à la sécurité sociale

Informations d'identité du mineur :

N° de sécurité sociale : …………………………………….

Nom : …………………………………….

Prénom : …………………………………….

Date de naissance : …………………………………….

Adresse : …………………………………….

Classe : …………………………………….

N° téléphone mobile du ou des parents : …………………………………….

Et/ou ………………………………………

N° Téléphone fixe des parents : …………………………………….

Courriel des parents : …………………………………….

Le résultat du test de l’enfant mineur sera communiqué aux parents.

La mention du téléphone mobile et du courriel des parents est essentielle pour permettre l’envoi des résultatsdu test par le système d’information national SI-DEP.

Recueil du consentement des titulaires de l’autorité parentale :

Le/ les parent(s) ou responsables légaux de l’élève, après avoir pris connaissance des informations présentées par l’éducation nationale, consent(ent) à la réalisation du test salivaire surleur enfant.

 Oui  Non

Dans l’hypothèse où les deux parents sont titulaires de l’autorité parentale, le formulaire peut être signé parun seul d’entre eux, le parent signataire garantissant que le second titulaire de l’autorité parentale consentégalement à la réalisation du test de dépistage sur son enfant.

Signature

Les données concernant votre enfant collectées dans le cadre du présent examen biologique, en lien avec l’épidémie du Covid-19, sontenregistrées dans le système d’information national dénommé SI-DEP, mis en oeuvre par la Direction générale de la santé du ministère chargédes solidarités et de la santé, conformément aux dispositions de l’article 11 de la loi du 11 mai 2020 prorogeant l’état d’urgence sanitaire etde son décret d’application. Ce traitement d’intérêt public a pour finalité de centraliser les résultats des examens de dépistage Covid-19 envue de leur réutilisation à des fins d’enquête sanitaire, de surveillance épidémiologique et de recherche via la plateforme des données desanté. Pour plus d’information sur ce traitement et vos droits sur les données de votre enfant : consultez le site du ministère des solidaritéset de la santé(https://solidaritessante.gouv.fr/ministere/article/donnees-personnelles-et-cookies). Pour exercer ces droits (accès,rectification, limitation, voire opposition), nous vous invitons à contacter l’adresse postale ‘Référent en protection des données – DirectionGénérale de la Santé (DGS) - Ministère des solidarités et de la santé - 14 avenue Duquesne – 75350 PARIS 07 SP’ ou l’adresse électronique

sidep-rgpd@sante.gouv.fr.

Les données de votre enfant peuvent être conservées par le professionnel de santé pour une durée de trois mois afin de permettre le respectdes obligations règlementaires en termes de traçabilité du test. A l’issu de ce délai, les données de votre seront supprimées. Une copie pourraêtre archivée pendant le délai légal aux fins de constatation, d’exercice ou de défense des droits en justice.